L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 AOUT 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI. 19 AOUT 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons, vendredi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1892-93 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, les cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

VENTES DE CE JOUR.

Par Baumgarden & Friedrich, sur les lieux, rue Constance, entre Général Taylor et Peniston—Meubles et effets mobiliers.

La Salsepareille d'Ayer n'a jamais, jusqu'ici, égalé le nombre des cures merveilleuses et des guérisons lumineuses faites chaque jour.

L'AFFAIRE DE LA MER DE BEHRING.--L'ARBITRAGE.

Il vient de se passer, à Paris, au ministère des affaires étrangères, un fait on ne peut plus intéressant et qui est destiné à exercer une très heureuse influence sur l'avenir de l'humanité. Une question de pêcherie, sur laquelle repose un grand commerce et où sont engagés les intérêts de plusieurs marines, divisait deux nations—la Grande Bretagne et l'Union Américaine. Impossible d'arriver à une entente. La querelle se prolongeait, s'envenimait, et l'on était sur le point d'en arriver à ce que l'on a appelé, ordinairement, la dernière raison des peuples : à la force brutale, au canon—quand une des deux parties adverses proposa de soumettre la question à un arbitrage. D'un commun accord, un véritable tribunal fut constitué, composé de juges appartenant à cinq ou six nations différentes et devant lequel, chacune à son tour, plaiderait sa cause publiquement, en toute liberté, à l'arrêt duquel on s'engageait, d'avance, à se soumettre.

C'était une nouveauté; l'affaire fit grand bruit. Pendant plusieurs mois, elle attira l'attention de tous les hommes d'Etat et des plus illustres jurisconsultes des deux Mondes.

Nous connaissons la nation anglaise—la plus rapace de toutes. Elle a des possessions partout: il n'y a pas un coin du globe où elle ne se soit assuré au moins un pied-à-terre. Il semble que la terre entière soit sa propriété. Elle ne sera repue que quand elle aura fait, des deux océans, deux lacs anglais.

Nous ne nous faisons aucune illusion sur le mobile qui la guidait quand elle a proposé de soumettre la question des pêcheries de la mer de Behring à un tribunal d'arbitres. Elle savait ce qu'elle faisait. On vante beaucoup les progrès qu'a faite chez elle, depuis soixante ans, la démocratie ; on ne sort que des couches de surface, qui n'ont pas encore atteint le tuf national.

Aristocratique elle était il y a cent ans, aristocratique elle est restée de nos jours; or, comme toutes les aristocraties, elle possède des classes privilégiées qui, de génération en génération, peuvent se vouer, et se vouent, en effet, à l'étude des problèmes internationaux, à la triture des affaires publiques. Il y a, dans le Royaume Uni, des familles où, de père en fils, on naît et meurt diplomate, après avoir passé sa vie dans les Cabinets et les chancelleries.

Le gouvernement anglais connaissait à fond, l'histoire de la mer de Behring et les différents textes des traités à la suite desquels l'Amérique russe, aujourd'hui l'Alaska, est devenue la propriété des Etats-Unis. Il savait que rien ne différencie cette mer du reste de l'Océan Pacifique; qu'elle est soumise aux lois et réglements maritimes adoptés par toutes les nations, et qu'au-delà des trois milles marins concédés par la loi internationale à toutes les nations, le long de leurs côtes ou des plages de leurs possessions lointaines, l'Union n'a aucune juridiction sur les eaux de cette mer. Il savait, enfin qu'en aucun temps, la Russie n'avait réclamé ou exercé le privilège de juridiction exclusive sur cette mer, et qu'elle ne pouvait avoir cédé aux Etats-Unis un droit qu'elle n'avait jamais revendiqué. C'est ce qui explique l'empressement avec lequel il proposa l'institution du tribunal, dont nous avons la décision sous les yeux.

Que les Etats Unis aient été battus dans cette circonstance, il est inutile de le nier. Un des deux arbitres nommés par eux, a même dû abandonner la cause de son pays et voter avec la majorité de la Commission.

Mais cet événement, dont pent assez mal s'accommoder l'amour-propre américain, sera, pourtant, des conséquences dont l'Union n'aura qu'à se louer.

D'abord, le tribunal a établi des règlements qui sont de nature à préserver le phoque de la destruction dont il était menacé par suite des excès commis, jusqu'ici, par les pêcheurs — ce qui est, après tout, le but principal poursuivi par l'Union. Il interdit l'usage des armes à feu — ce qui met un terme à tous les abus qui se renouvelaient, sans cesse, et prévient dans ces conflits qui étaient une cause perpétuelle de différends entre les divers gouvernements.

Mais ce qui donne un prix inestimable à la nomination de ce tribunal, c'est qu'il constitue un précédent devant lequel l'Angleterre elle-même sera, le cas échéant, obligée de s'incliner ; et Dieu sait si, quand l'occasion s'en présente, elle se prive d'empiéter sur les droits d'autrui, surtout quand l'adversaire est faible. Qui sait si, avant longtemps, elle ne se verra pas prise elle-même au piège qu'elle vient de tendre aux autres ?

Ce premier pas dans la voie de l'arbitrage international, est, peut-être, le commencement d'une heureuse révolution dans les rapports des nations entre elles; c'est comme l'aurore d'une ère nouvelle dans laquelle les guerres ne seront peut-être pas complètement abolies, mais où, avant de se ruer les-uns sur les autres, on tentera, tout au moins, de régler ses différends à l'amiable, à l'aide de l'arbitrage.

L'Agua Cura d'Ayer ne manque jamais de guérir les fièvres intermittentes, et toutes les maladies miasmatiques. Cure infaillible.

La démission du juge Fenner.

La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane vient de faire une perte bien sensible, une perte à peu près irréparable suivant nous, bien qu'il s'agisse ici, non d'un décès, grâce à Dieu, mais d'une simple démission.

Le juge Fenner qui en était une des plus vives lumières, un des piliers les plus solides, un des conseillers les plus sûrs, vient, en effet, de résigner. D'Ashville, Caroline du Nord, où il est actuellement, en villégiature, il a envoyé sa démission au gouverneur Foster, entre les mains de qui elle sera remise, à son retour de Chicago.

Cette nouvelle a ému la partie la plus éclairée de la population. Nous le concevons aisément. On ne peut voir de gaîté de cœur un homme de cette valeur quitter son siége et rentrer, sans de graves raisons, dans la vie privée. On ne remplace pas facilement un juge d'un esprit aussi sûr, d'un savoir aussi étendu, d'une expérience aussi consommée.

On nous dit que l'Hon. Fenner tient à reprendre sa profession d'avocat. Nous le concevons, il y a obtenu tant de succès! On ajoute que les fonctions de juge de la Cour Suprême ne rapportent que $5,000 et qu'avec un talent comme le sien, on gagne bien davantage à plaider pour le mur mitoyen ou à défendre la veuve et l'orphelin.

Nous connaissons trop bien le juge Fenner pour croire un seul instant qu'un pareil motif ait pu lui dicter cette décision. Ce n'est pas un homme à se laisser guider par de pareils motifs. A quoi bon ? Il n'en a pas besoin. Chacun sait qu'il jouit d'une fort jolie fortune.

Nous n'avons pas besoin pour justifier les regrets unanimes que provoque sa sortie de la Cour Suprême, de rappeler ses antécédents comme citoyen, comme patriote, comme soldat, comme homme d'une intégrité à toute épreuve, comme érudit, comme écrivain. Il nous suffit de dire ce qu'il a toujours été comme avocat à la barre du tribunal, et comme magistrat sur son banc de juge ; Brillant, éloquent, d'une perspicacité aussi sagace que profonde, aussi sûr conseiller dans le cabinet que devant la Cour ; aussi habile et fécond en ressources dans ses plaidoiries que d'une rectitude imperturbable dans ses arrêts. En un mot, un modèle d'avocat et un modèle de juge ; il est reconnu, estimé, honoré comme tel par tous le corps judiciaire. Mais il avait, ou plutôt, il a une qualité qui lui est bien personnelle et qu'on n'a pas assez relevée, croyons-nous : la dignité dans la vie, comme dans le maintien ; ce que l'on appelle l'attitude, laquelle, dans la haute situation qu'il occupe et, surtout, dans un pays enclin au laisser aller comme le nôtre, devient une véritable vertu.

Rapport du Contrôleur de la Nlle-Orléans.

M. Chas. R. Kennedy, contrôleur de la Nlle-Orléans, a eu l'obligeance de nous transmettre un exemplaire du Rapport semestriel qu'il vient d'adresser au maire et au Conseil de Ville.

C'est un travail d'une parfaite lucidité et qui permet de se rendre compte immédiatement de la position financière de notre ville.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que cette position s'est beaucoup améliorée et que les chiffres produits par M. Kennedy sont de nature à inspirer la plus vive confiance à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la Nlle-Orléans.

LOUISIANE.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 12 août :

Nous lisons dans le *Herald*, de Lac Arthur, la nouvelle suivante ;

"On affirme que les travaux de l'embranchement projeté du chemin de fer Southern Pacific, qui doit relier Abbeville avec Estherwood et par Estherwood, avec Alexandrie, sont commencés. La ligne passera à neuf milles à l'est de Shell Beach.

La nouvelle est, croyons-nous, prématurée.

—Une Alliance de Mississippi a voté les excellentes et intelligentes résolutions qui suivent :

Résolu, que nous voulons avoir notre sous-trésor chez nous. Nous le remplirons de maïs, de foin, d'avoine, d'articles d'alimentation, de porc, de pommes de terre, de patates douces, de pois, de choux, d'oignons, de betteraves, de mélasse, etc.; puis, s'il nous en reste le temps et les moyens, nous ferons une ou deux balles de coton. Nous engageons nos confrères à en faire autant que nous; c'est le seul moyen de devenir indépendants et de faire des économies.

Le *Louisiana Revier*, Nouvelle-Orléans, du 16 août :

Le *Signal*, de Crowley, paroisse Acadie, dit que les travaux de construction de l'embranchement du chemin de fer dit "Midland Branch" se poursuivent activement. Huit milles de la voie sont déjà achevés et l'on y pose, en ce moment, les traverses et les rails. On compte que cette nouvelle ligne sera ouverte au public et au commerce, avant la fin de l'année.

—Dans la paroisse Concordia, les travaux de fermeture de la crevasse Wyly se font le plus vite possible. Cent trente attelages y sont employés.

—Il se fait de grands travaux de dragage sur la Rivère Rouge. Le bateau dragueur des Etats-Unis *C. C. Howell* est arrivé à Alexandrie, la semaine dernière. Il a déjà enlevé une foule d'obstructions près du Prudhomme Landing.

Le chenal de la Rivière Rouge a été déblayé ; il a maintenant une profondeur de cinq pieds. Le Howell va remonter la rivière jusqu'à Shreveport. De là, il se rendra à l'embouchure de l'Atchafalaya.

De grands travaux se poursuivent aussi devant Alexandrie.

—Plaquemine, dans la paroisse Iberville, songe à s'éclairer à l'électricité. Un comité a été nommé pour s'occuper activement de cette affaire.

La coupe du riz va commencer immédiatement, et fort heureusement, une foule d'ouvriers réduits à la misère, vont y trouver de l'emploi.

Il s'est produit une assez forte excavation en face de Plaquemine, vers la partie supérieure.

Près de deux acres de rives ont été entraînés dans le lit du fleuve. Cependant la perte du terrain ne sera pas grande.

—Dans la paroisse Ste-Marie, à Morgan City, les bateaux qui font la pêche des huitres, se préparent à partir, le 1er septembre. Ils ne perdront pas une minute.

Les récoltes sont, d'ailleurs, magnifiques. Si le temps à partir de ce moment, s'éclaircit et se prête aux travaux des champs, la récolte de maïs et de foin sera extrêmement abondante dans Ste-Marie.

—Dans la paroisse St-Tammany, le jury de police a résolu d'élever l'assessement des terres boisées, proposé à l'exploitation de $2.50 à $5 l'acre.

—Dans la paroisse West Baton Rouge, les "convicts" du pénitencier sont occupés à exhausser et à réparer les levées.

—Une grande Foire aura lieu, cet automne, dans la paroisse East Feliciana. Les préparatifs sont presque achevés.

Dialogue conjugal :

—Voyons, décidément, m'accompagnes vous à cette fête de charité?

—Je regrette infiniment, chère amie, mais j'ai mon cor qui me fait horriblement souffrir.

—Oh! vous pouvez dire que vous en jouez de votre cor!.....

LE MOULIN.

I

Jacques Beaudu suivait depuis quelques minutes le chemin vicinal, poussant une brouette rustique chargée d'outils de maçon et de terrassier. Il pénétra dans un pré bordé par le chemin et que coupait en son milieu une petite rivière. Arrivé près du cours d'eau, il lâcha sa brouette.

C'était un garçon de vingt-huit ans solide, à l'air têtu, naïf et sombre ; sa blouse bleue, son pantalon de velours, ses cheveux et ses sourcils étaient saupoudrés d'une très-fine poussière blanche.

Il considéra un instant avec attention le lit de l'étroite rivière, l'étendue du champ, puis se mit à arpenter le terrain, mesurant de l'œil les distances, marmonnant des calculs entre ses dents ; bientôt, il sortit un mètre de sa poche, planta des jalons et tendit des cordeaux qui dessinèrent le plan d'une bâtisse à cheval sur le ruisseau.

Ce ruisseau serpentait au fond du vallon, à travers des bois et des prairies, comme un grand ruban de moire qu'une main aurait agité ; et l'eau très-claire glissait lentement, tout d'une pièce, entre les deux rives tapissées de gazon, hérissées ça et là de hautes fougères.

On était en avril ; les pommiers en fleurs plantaient leurs gros bouquets de neige dans le tapis vert des coteaux. Du point où il se trouvait, Beaudu pouvait apercevoir à travers le feuillage renaissant des futaies deux petits villages escaladant la colline : à sa gauche Santeuil, son pays natal, et Us à sa droite. Le soleil, qu'il ne voyait pas encore, éclairait le penchant opposant et rayait le faîte des arbres d'une grande traînée de lumière.

Six heures sonnaient lentement aux deux clochers ; depuis une heure déjà, Beaudu travaillait. Maintenant il creusait des tranchées ; sa pelle, d'un mouvement régulier, rejetait la terre sur les bords, et ses jambes disparaissaient dans le sol. A huit heures, il s'arrêta, essuya sa brouette, mangea un bout de pain sec et reprit son travail avec ardeur. A 11 heures, il déjeuna d'une assiettée froide et d'un morceau de fromage, but du cidre à même une bouteille de grès et se remit à la besogne tout de suite. Vers quatre heures, il goûta à la hâte, et il ne partit que le soir, à la nuit tout à fait close. Il se dirigea vers Santeuil d'un pas alourdi de fatigue, satisfait de sa première journée, avec le regret du temps perdu par le repos nécessaire.

Il habitait, seul, une mansarde dans le village ; sa vie, jusqu'à présent, avait été monotone. Il ne connut pas sa mère, morte en lui donnant le jour ; à onze ans, il perdit son père, tué par un éboulement de carrière. On le plaça chez un meunier, loin de son pays. A dix huit ans, il s'engagea pour se débarrasser plus tôt du service militaire, et, à son retour, rentra chez son ancien patron.

A partir de ce moment, il rêva de devenir son maître, d'avoir un moment à lui : jour et nuit, cette pensée le tracassait, lui donnait une impatience dévorante.

Alors, il réalisa des économies sur tout ; il n'alla plus au café, supprima le tabac, mangea moins, but de l'eau et travailla le dimanche. Quand il eut besoin de meubles, il les confectionna. Il carillait son matelas, tarait son linge, raccommodait ses vêtements et ses bottes.

Au bout de onze ans, il eut quelque argent au fond d'un tiroir ; il attendit une occasion, mais les moulins à vendre étaient encore trop chers pour sa bourse.

Alors, une idée lui vint. Pourquoi n'en construirait-il pas un lui-même? Ce serait moins coûteux ! Il ferait le maçon et le terrassier tout comme un autre, avec le temps, il y arriverait.

La décision fut tout de suite prise. Il commença par acheter un pré dans son pays, où il fallait le porter à plus de quatre lieues le grain à moudre ; puis, il réunit peu à peu, suivant ses ressources, les éléments nécessaires à la construction projetée ; et l'on vit arriver, de loin en loin, dans ce petit carré de terre, des charrettes de pierres ou de briques, des charpentes, une meule, une foule de machines qui se verdissaient de mousse à la longue et où les gamins allaient jouer en sortant de l'école.

Un dimanche, Beaudu quitta son patron, vint s'installer à Santeuil, et dès le lendemain, avant le lever du soleil, se dirigea vers son chantier avec sa brouette et ses outils.

Et ce fut, durant de longues semaines, sa préoccupation constante, acharnée, heureuse. Il s'improvisa successivement, avec une adresse étonnante, terrassier, serrurier, peintre et vitrier. Tout le monde s'intéressa à son travail, comme il se fit agi d'un pari; des villages voisins on venait pour le voir ; le dimanche, c'était un but de promenade, et le chantier débordait de curieux. Les gens du pays en étaient fiers, ils le soir chacun parlait dans sa famille du fameux moulin en construction qui apparut bientôt complètement achevé, tout blanc, avec son toit de tuiles rouges à travers la verdure.

Lorsque Beaudu, devant tous les paysans accourus en foule, ouvrit la vanne et fit marcher le moulin pour la première fois, son cœur tressaillit d'aise et un sourire de satisfaction agrandit sa bouche ; des acclamations le saluèrent et de nombreuses bouteilles furent vidées sur son pré, en son honneur.

Dès le lendemain, chacun apporta l'orge, le seigle et le blé de sa moisson.

II

Quatre années s'écoulèrent. Le moulin prospéra. Beaudu était très heureux, trop heureux sans doute, car son bonheur fut troublé d'une façon singulière.

Un matin, une lettre annonça au meunier qu'il héritait d'une vieille tante retirée en Belgique, perdue de vue, oubliée depuis longtemps. La succession se montait à une centaine de mille francs.

Il ne put croire à cette belle fortune que lorsque le notaire lui eut remis ses titres de rente, en lui expliquant longuement et à diverses reprises ce qu'elles représentaient.

Il resta longtemps étonné, mais ne se troubla pas, n'eut aucun transport de joie ; il se demanda même avec embarras ce qu'il allait faire ;

Chacun voulut lui donner des conseils ; les uns l'engagèrent à construire un autre moulin-modèle qui serait l'orgueil du pays et qui attirerait la clientèle de plus de dix lieues à la ronde. Mais les entreprises trop grandes, trop importantes l'effrayaient. Sa vie était si simple ! Il ne lui fallait rien de compliqué ; deux idées l'embrouillaient, et rien qu'à la pensée qu'il aurait des ordres à donner, il se sentait soufus et tremblant.

D'autres le poussèrent à céder son moulin et à vivre de ses rentes ; c'est à ce dernier parti qu'il s'arrêta, et il s'installa près de l'église dans une petite maisonnette de bourgeois, libre depuis longtemps.

A partir de ce jour, il ne sut comment passer son temps et parut gêné, dépaysé dans ses vêtements neufs. Il lui fut impossible de perdre cette habitude de se lever à cinq heures du matin.

Il s'ennuya, se promenait au hasard, les mains derrière le dos ou restait assis dans sa maison, les coudes sur les genoux près de sa fenêtre, les yeux vagues, un peu hébétés par l'inaction. Il ne pouvait prendre un journal ou un livre ; il ne savait pas lire ; lapèche et la chasse ne l'intéressaient point ; il essaya de fréquenter les cafés, mais il ne connaissait ni le billard ni les cartes ; le tabac l'incommodait et le moindre excès de boisson le rendait malade. Il n'avait même pas la ressource de causer avec qui que ce soit, car il était très taciturne et trouvait difficilement un sujet de conversation, ignorant tout au monde.

Alors, on le vit errer tout seul, à pas lents dans les chemins, sur les routes, à travers champs, comme une âme en peine, perdu, découragé, soucieux, gagné par une tristesse profonde, par une sorte d'anxiété stupide et indéfinie.

Lorsqu'il entrevoyait de loin le moulin, des regrets commençaient à lui serrer la gorge. Il crut les dissiper, se distraire un peu, en allant voir Rémy son successeur. Il se rendit une après-midi au moulin, mais, là, il éprouva une douleur très-vive. Ce fut comme un bouleversement de tout son être, comme un arrachement d'entrailles.

Quoi! ce moulin qu'il avait élevé lui-même, tout seul, pierre à pierre, à la sueur de son front, au prix de mille privations, de mille sacrifices, il n'était plus à lui! un autre le possédait, entrait dedans, en était le maître unique et absolu, comme lui jadis!

Il lui semblait que les murs gonflaient de sa chair et de son sang, que la meule en tournant se plaignait d'être abandonnée, triable, et que l'eau gémissait de couler pour un autre. Et quand il voyait cet autre aller et venir entre les quatre murs, une voix en lui criait qu'on profanait son œuvre, et qu'on le volait ! Alors, il avait envie de se jeter sur le ravisseur et de l'étrangler sous ses genoux !

Il n'y retourna plus.

La tristesse augmenta d'une façon horrible ; une nostalgie noire, aiguë, comprima son cœur ainsi que dans un étau. Des semaines se passèrent. Il maigrissait à vue d'œil, son visage jaunissait.

III

Un soir, il n'y tint plus : il arriva chez Rémy, le pas ferme, le regard assuré ; et, d'une voix tremblante d'émotion, mais résolue, sans préambule, il dit :

—Rémy, je reprends mon moulin ! fit ce dernier étonné.

—Oui poursuivit Beaudu, j'te l'achète, là!

—Mais pas du tout ! répliqua Rémy ; je l'ai, je l'garde !

Alors, Beaudu frappa de son gros poing sur la table, articulant dans un moment de révolte sourde :

—J'te l'achète, l'prix qu'tu voudras.. ça m'est égal!.. mais je l'veux ! il me l'faut!.....Je n'peux pas vivre sans lui, fa!.....Comprends-tu, à c't'heure ?

Alors, Rémy, flairant une bonne affaire s'assit à son tour devant lui, et les bras croisés sur la table, il demanda, avec de gros yeux qu'arrondissait l'appât du gain :

—Combien qu'tu l'paieras, en c'cas ?

La semaine suivante, Beaudu rentra en possession de son moulin, qu'il racheta le double de ce qu'il l'avait vendu.

Et on le revit comme jadis travailler avec la même exactitude et redevenir heureux et bien portant sous sa blouse enfarinée.

Quand on s'étonnait devant lui qu'il se fût remis à l'œuvre, malgré sa fortune, il disait :

—D'abord, j'pouvais pas rester à rien faire ; j'serais mort à la peine. Et pis, c'était l'moulin ! Ça m'tuait de l'voir à d'autres. J'en dormais pas, des nuits ! Pensez donc! un moulin qu'j'ai fait moi-même, tout seul, depuis A jusqu'à Z ! J'aimerais mieux perdre mon argent, ouï, tout mon argent plutôt qu'de l'perdre !

Et en parlant ainsi, il levait la tête, embrassait d'un regard affectueux le moulin tout entier, donnait des tapes amicales aux murs, à la meule, et il ajoutait d'une voix émue et sourde :

C'est comme un enfant qu'on aurait !.....Eh bien! ça ne se vend pas, un enfant!.....Non, ça ne se vend pas!

HENRI MALIN.

LA TOMBE DU VIEUX CURÉ.

I

La première ouvrait déjà le sommet des montagnes : les vallées étaient triste sous la brume d'automne, et les bois silencieuses. J'étais venu visiter un de mes amis, afin de faire avec lui quelques excursions scientifiques. On était à la veille de la Toussaint ; le temps était gris, la brise froide. Nous prîmes la résolution d'attendre un autre jour pour visiter les curiosités du pays. Le jour des Morts, de très bonne heure, nous allâmes, mon ami et moi, au cimetière du village, afin de passer en revue les décorations des diverses tombes. On les trouva moins ornées et rafraîchies. Nous nous étonnions à l'envi de cette preuve d'un oubli pour ceux qui ne sont plus que la mort. A l'angle méridional de la petite église, on trouvait une dernière pénétrée. Ne 121 avenue Washington entre Morales et Urquhart, sans autre avis.

CARRÈRE.—Décédé vendredi, 18 août 1893, à 8 heures P. M., LOUIS CARRÈRE, âgé de 29 ans et 10 mois, natif de cette ville. Les amis et connaissances des familles Carrère et Lagarde sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu samedi 19 août, à 4 heures P. M., de sa dernière résidence, 224 rue St-Philippe près Robertson.

De la part de sa mère

Société Française de Bienfaisance et Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé, le 18 août 1893, à 8 heures P. M., à l'âge de 29 ans et 10 mois, le sociétaire LOUIS CARRÈRE, né à la Nouvelle-Orléans. Messieurs les Membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du 1er arrondissement sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 19 août 1893, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue St-Philippe No 224, près Robertson.

Par ordre du Président. JOS. BAYLE.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire. 19 août—1f

ROUZAN.—Décédé, à Baton-Rouge, le 15 août 1893 J. F. MEFFRE ROUZAN, à l'âge de 91 ans et 1 mois.

Suspension du train extra de la côte du Louisville and Nashville Railroad.

Le train extra de la côte partant de la Nlle-Orléans à 3 heures 5 P. M., le samedi, pour revenir en ville le lundi, a été suspendu à partir du 12 août.

Le train régulier de la côte (accommodation train) continuera son service comme de coutume.

C. MARSHALL, Surintendant. JOHN KILKENY, D. P. A.

18 août—

DR F. E. BROCARD prévient Messieurs les habitants des Casernes et Versailles, qu'il vient d'ouvrir une pharmacie encoignure Flood et Dauphine. L'on trouvera à cette pharmacie les drogues, médicaments, parfumeries, articles de toilette, ect., de premier choix.

Dr F. E. Brocard prévient aussi Messieurs les membres de la Société St-Maurice qu'il est pharmacien de la Société.

Le Dr F. E. Brocard se tient à la disposition de Messieurs les habitants, de jour comme de nuit, pour l'exercice de sa profession de médecin.

12 août—12 au 20

SARAVIA.

Régulateur Mexicain Indien pour les dames, purement végétal.

Le plus grand bienfaiteur de la femme dans les cas de menstruations supprimées et douloureuses. Portez l'anches, Flux et Migraine, causés par les menstruations-irrégulières.

Demander à votre pharmacien le SARAVIA, et ne vous laissez pas induire à acheter un autre régulateur avant d'essayer le Saravia.

A vendre par L. L. Lyons & Cie. et tous les pharmaciens.

3 août—1m Jeu Mar Sam

NOUVELLE-ORLEANS, 12 août 1893.

L'association existant auparavant sous le nom de la raison sociale BULGER & BRIEDY est, ce jour, dissoute par consentement mutuel. Les affaires seront continuées par M. BRIEDY, qui assume toutes les dettes et collectera toutes les réclamations.

M. BULGER.
M. BRIEDY.

17août—17 20 26

Couvent des Dames Ursulines, Nlle-Orléans.

Le 167e réouverture des classes de cette célèbre Institution aura lieu, cette année, Lundi, 4 septembre. Les Elèves y trouvent tous les avantages d'une éducation distinguée, solide et religieuse. L'Anglais y est enseigné ainsi parfaitement que le Français, non seulement par théorie mais également par pratique, et le plus grand soin est donné à la santé et au confort des Elèves.

La musique y est enseignée avec un soin spécial. Pour plus de renseignements, s'adresser à

RÉV. MÈRE SUPÉRIEURE,
Boîte 95, Nlle-Orléans, Lne.

6 août—4 dim

Bains de vapeur turcs et russes.

BAINS Pour Dames, les Lundis de 8 a.m. à 5 p. m. ; les Vendredis de 8 a. m. à midi pour Dames exclusivement. Pour Messieurs de 8 a. m. à minuit, tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames. Ayez Bains chauds et froids de soufre liquide. Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois lieis de la rue du Canal.

Nos 102 à 106 RUE CONTI

EUG. GAUPP, Propriétaire. **BAINS**

27 juil 1an

"Les Cicatrices Seules Restent,"

DIT HENRY HUDSON, de la Cie. "James Smith Woolen Machinery" de Philadelphie (Pa.), qui s'exprime ainsi :

"Parmi les nombreux certificats que je vois, à propos de certaines médecines qui accomplissent des guérisons, purifient le sang, etc., aucun ne m'impressionne plus que ma propre expérience. Il y a vingt ans, à l'âge de 18 ans, j'avais aux jambes des enflures qui crevaient et devenaient des plaies suppurantes. Le médecin de notre famille ne pouvait m'apporter aucun soulagement et on craignait que les os ne fussent atteints. A la fin ma bonne vieille

Mère me Poussa

à essayer la Salsepareille d'Ayer. J'en pris trois bouteilles, les plaies se guérirent et je n'ai rien ressenti depuis. Les cicatrices seules restent, ainsi que la mémoire du passé pour me rappeler le bien que la Salsepareille d'Ayer m'a fait. Je jouis maintenant deux cent vingt livres et je jouis d'une parfaite santé. Je voyage depuis les douze dernières années, et j'ai remarqué que la Salsepareille d'Ayer fait des annonces dans toutes les parties des Etats Unis, et c'est toujours avec plaisir que je parle du bien qu'elle m'a fait."

Salsepareille d'Ayer.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

En guérit d'autres, vous guérira.

GONZALES & LAUDUMIEY.

Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.

170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Remparts.

VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.

Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.

TÉLÉPHONE NO 479.

21 fév 93—1 an

ROBINSON—Décédé hier, vendredi 18 août 1893, à 1.30 heure P. M., WILLIAM MATTI SON ROBINSON à l'âge de 53 ans, natif de Meredith, N. H., et résident de cette ville de Meredith, N. H., et résident de cette ville de puis trente ans. Les amis de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 19 août 1893, à 4 heures P. M., de sa dernière résidence, No 493, rue Magazine, coin Orange.

SABATHER.—Décédé le 18 août à 2 heures P. M., FRANK SABATHER, âgé de 54 ans, natif de France. Les amis et connaissances de la famille, les officiers et membres de la Fire Drivers Union, ainsi que ceux de la Société Française sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 19 août, à 3 heures P. M. précises de sa dernière résidence, No 121 avenue Washington entre Morales et Urquhart, sans autre avis.

Banque d'Epargnes Teutonia,

(TEUTONIA SAVINGS BANK.)

127.....RUE DE LA COMMUNE.....127

Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.

Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
W. W. WEISS, Caissier.
M. ERNEST CASSARD, Payeur.

16 juil—1f

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district

1arnov 92—1 an—mer. ieu. dim

FRANTZ & OPITZ,

Horlogers et Joailliers

No 17 RUE BOURBON,

Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.

1er sept

Compagnie d'assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Succursale No 68 rue Royale.

Capital payé.....$200,000 00
Actif, 1er janvier 1892.....1,619,609 33

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER.

18 juin93—1 an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.

—SUCCESSEURS DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Actif, valeur réelle.....$5,920,329

Pertes réglées à la Nouvelle Orléans ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES, Agent-Résident.

29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

P. E. CARRIERE,

ADMINISTRATEUR,

Coin des rues Canal et Bourbon,

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions

Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils—Prix de New York.

1er jan—2f p a—dim mer

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau. Ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore. C. M. Soria.

ENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Montres Américaines Waltham,

—FAITES SPECIALEMENT POUR—

—BIJOUTIER—

113 et 115 RUE DU CANAL, Nlle-Orléans.

Envoyées par express avec pleine garantie sur reçu du prix et C.O.D.

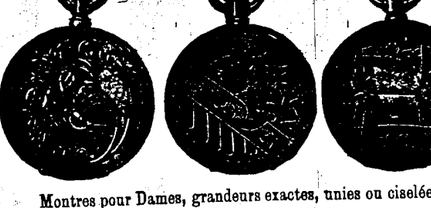

Montres pour Dames, grandeurs exactes, unies ou ciselées.

Diamant au centre, or massif	35 00	Montre plaquée or	15 00
Montre en or massif, 14 Karat	25 00	Montre en argent, massif	10 00
Montre en or massif,10 Karat	20 00	Montre Silverine	8 00

Montres en diamants incrustées, $50.00, $75.00, $100.00.

Prix des Montres pour Messieurs, grandeur moyenne:

Montre en or, massif, 14 Karat	40 00	Montre plaquée, 14 Karat	20 00
Montre en argent, massif	10 00	Montre plaquée, 10 Karat	10 50

Avec garantie pour quinze ans et au temps.

UN STOCK COMPLET DE MONTRES FINES DE HOWARD. DIAMANTS, BIJOUTERIE ET ARGENT MASSIF.

A. M. HILL,

113 et 115 rue du Canal et 78 rue St-Charles, Nlle-Orléans.

30avril—4m

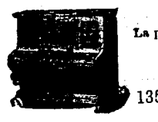

LA MAISON DE MUSIQUE

La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit

PHILIP WERLEIN,

135 - - RUE DU CANAL, - - 135

Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.

Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs. 2 avr—1 an.dim.mar.ven

Dr J. B. P